REÇU EN PREFECTURE
le 05/06/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-095-478317860-20240529-DELIB_21_24

val d'oise le département
Val d'Oise Habitat

Engagés avec Vous, Ici et Demain

Délibération du Bureau du Conseil d'Administration n° 21-24
Séance du mercredi 29 mai 2024

Rendue exécutoire

Le Bureau du Conseil d'Administration de Val d'Oise Habitat s'est tenu le 29 mai 2024 à 14h30 au 1, avenue de la Palette à Cergy, sous la présidence de Madame Marie-Christine CAVECCHI, le quorum étant atteint.

Présents :

Mme Marie-Christine CAVECCHI	Présidente
M. Patrick BAQUIN	Administrateur
M. Alexandre PUEYO	Administrateur
Mme Agnès RAFAITIN	Administratrice
M. Emmanuel VIEGAS	Administrateur

5 présents

Absent / excusé :

M. Xavier HAQUIN	Vice-Président, pouvoir donné à Mme CAVECCHI

1 absent excusé ayant donné pouvoir

Vacance de poste :

M. Harry ROCK	Fin de mandat au 30/04/2024, remplacement à acter par le prochain CA du 26/06/2024

Direction/Service : Direction générale adjointe du patrimoine - Direction de la Maîtrise d'Ouvrage

Objet : vente de la parcelle cadastrale AM n°69 contenant 10 garages et d'une emprise à détacher de la parcelle AM n°63 – Cité du Grand Cerf, 1 place du Grand Cerf à Bezons.

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° 02-24 du 28 février 2024 actant les délégations du Conseil d'Administration au Bureau et au Directeur général ;
Vu le rapport présenté au Bureau relatif à l'objet susvisé ;

REÇU EN PREFECTURE
le 05/06/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-095-478317860-20240529-DELIB_21_24

Le Bureau, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** la vente au Promoteur TELAMON de la parcelle cadastrale AM n°69 sur laquelle sont bâtis dix garages et de l'emprise de 150 m² environ à détacher de la parcelle cadastrale AM n°63 pour un prix de vente net vendeur de 1 216 750 € (non assujetti à la TVA car droit de mutation) versés en numéraire et une remise en dation de dix emplacements de stationnement boxés au sein du projet de construction du promoteur, d'une valeur de 72 000 € TTC.

- **AUTORISE** la Directrice générale ou son représentant dans le cadre des délégations en vigueur à signer tous actes et à réaliser la vente.

Approuvé à l'unanimité

Pour Extrait Certifié Conforme
La Présidente

Marie-Christine CAVECCHI